



RECOMMANDE

A l'attention des Membres du Conseil
Communal

ADRESSE

LOCALITE

Votre correspondante : Anne Jacobs

Téléphone : 04/242.86.83

E-mail : anne.jacobs@resa.be

Annexes : 6

Liège, le 27 avril 2020.

Mesdames, Messieurs,

Objet : Assemblée générale du premier semestre 2020

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée générale de notre intercommunale se tiendra à notre siège social, Rue Sainte-Marie 11 à 4000 Liège, ce **mercredi 17 juin 2020 à 17 heures 30**.

L'ordre du jour de cette Assemblée s'établit comme suit :

1. Rapport de gestion 2019 du Conseil d'Administration sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 ;
2. Approbation du rapport spécifique sur les prises de participation prévu à l'article L1512-5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
3. Approbation du rapport de rémunération 2019 du Conseil d'Administration établi conformément à l'article L6421-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;
4. Rapport du Collège des Contrôleurs aux comptes sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 ;
5. Approbation des comptes annuels statutaires arrêtés au 31 décembre 2019 ;
6. Approbation de la proposition d'affectation du résultat ;
7. Exemption de consolidation ;
8. Décharge à donner aux Administrateurs pour leur gestion lors de l'exercice 2019 ;
9. Décharge à donner aux membres du Collège des Contrôleurs aux comptes pour leur mission de contrôle lors de l'exercice 2019 ;
10. Nomination du/des membre(s) du Collège des Contrôleurs aux comptes pour les exercices comptables 2020, 2021 et 2022 et fixation des émoluments ;
11. Pouvoirs.



L'ensemble de la documentation relative à cette assemblée générale a été transmise par courriel à votre Administration et est également téléchargeable dans l'espace « associés » du site internet de RESA à l'adresse : <http://www.resa.be/blog-ag/> (pour rappel : login : «LOGIN» - mot de passe : «MDP»).

Nous vous saurions gré de nous faire connaître la position adoptée par votre Conseil communal sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour pour le 16 juin 2020 à 17 heures au plus tard.

Nous avons, par ailleurs, pris bonne note des noms des cinq délégués qui vous représenteront à nos Assemblées pour la durée de la législature en cours. Cependant, en cas de modifications, nous vous saurions gré de nous les communiquer avant cette même date.

D'avance, nous vous remercions de bien vouloir transmettre copie de la présente convocation aux délégués désignés et de procéder aux formalités de publicité de la présente convocation dans le respect des dispositions de publicité de l'administration inhérentes au Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Conformément à l'article L1523-13, §1er, alinéas 4 et 5 dudit Code, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, provinces associées.

La présente Assemblée initialement fixée au 27 mai 2020 en interne a préventivement été reportée au 17 juin en raison des mesures sanitaires prises dans le cadre de la pandémie du coronavirus COVID-19 rendant difficile toute délibération des conseils communaux et provinciaux endéans le délai initialement imparti ainsi que toute tenue des réunions d'assemblée.

Le Conseil d'administration est d'avis que ce report nécessaire pour la sécurité de chacun permettra aux actionnaires de se positionner sur les points portés à l'ordre du jour de la présente Assemblée en toute sérénité.

Cette date, arrêtée en tenant compte du processus de déconfinement pressenti, est subordonnée à toute évolution concernant la pandémie et ses effets sur la tenue effective de l'Assemblée générale.



Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Gil SIMON

Directeur général.

Isabelle SIMONIS,

Présidente du Conseil d'administration.